

BOURG-LÈS-VALENCE

Orientations budgétaires 2022

Conseil Municipal du 15 décembre 2021 1

Une crise sanitaire qui impacte fortement les finances publiques

Depuis le début de l'année 2020, une crise sanitaire mondiale sans précédent bouleverse les finances publiques nationales et internationales.

Le gouvernement a débloqué :

- Un plan de soutien à l'économie : 27,1 milliards d'euros pour le chômage partiel
- Des garanties pour le système bancaire : 300 milliards d'euros de Prêts Garantis par l'Etat (PGE)
- Un plan de relance : 100 milliards d'euros déployés autour de trois volets : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a consacré :

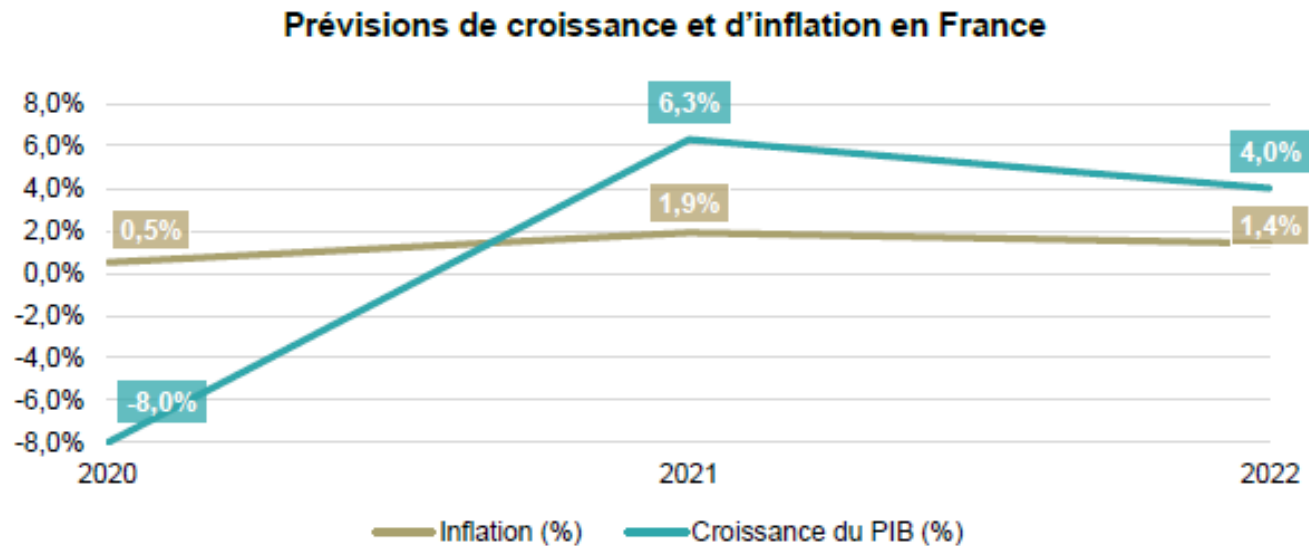
- Des aides aux professionnels de santé et de protection des habitants : 131 millions d'euros
- Des aides aux entreprises : 852 millions d'euros
- Un plan de soutien à l'investissement par la relance des chantiers : 40 millions d'euros

Une crise sanitaire qui impacte fortement l'économie

En 2020, la croissance française a baissé de 8%, alors que l'inflation s'est établie à 0,5%.

En 2021, le PIB devrait croître de 6,3% et l'inflation devrait atteindre 1,9% (prévisions OCDE septembre 2021).

En 2022, le PIB devrait atteindre de 4% et l'inflation devrait s'établir à 1,4%.



Source : OCDE

La Ville a soutenu ses habitants et ses commerces face à la crise sanitaire

En 2020, la Ville a consacré 456 700 euros pour faire face à la crise sanitaire.

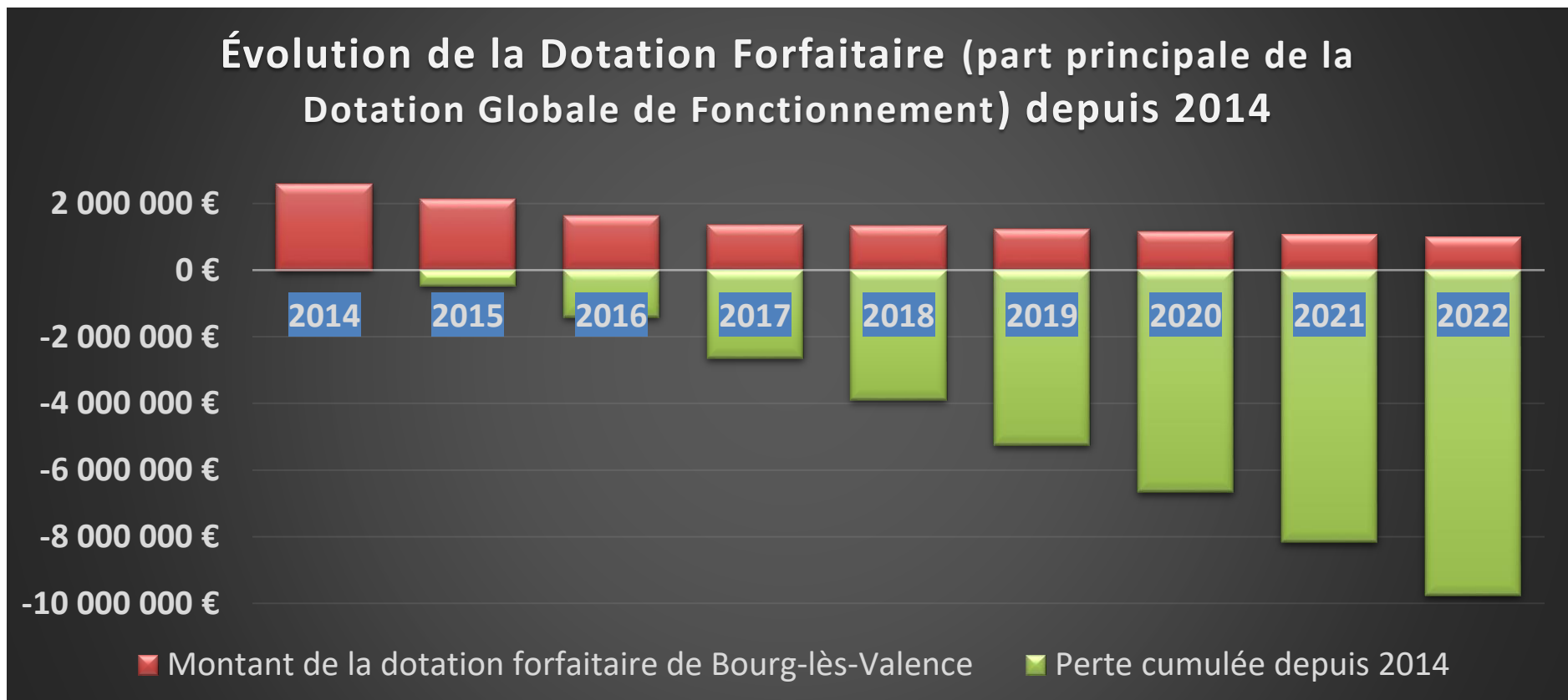
En 2021, la Ville a continué de subir les impacts de la crise sanitaire et a accompagné ses habitants :

- Soutien au commerce local
- Application des protocoles de nettoyage et de distanciation dans les équipements recevant du public
- Fermeture du Théâtre le Rhône jusqu'à la fin de l'été 2021
- Mise en œuvre des contrôles des passes sanitaires dans les équipements et évènements concernés.

Le projet de loi de finances 2022 et ses impacts

Le projet de loi de finances (PLF) 2022 est « pré-électoral » et ne prévoit que peu de changements :

- poursuite du gel des versements aux collectivités qui génère des baisses de certaines dotations pour compenser les hausses liées aux différentes réformes antérieures et à celle liée à la dynamique démographique
- qui entraîne toujours une baisse des dotations de la Ville



Le projet de loi de finances 2022 et ses impacts

La nouveauté du PLF 2022 pour les communes concerne principalement la réforme des indicateurs financiers :

- Ces indicateurs sont utilisés dans le calcul des dotations (Dotation de Solidarité Urbaine et Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, qui concernent Bourg-lès-Valence)
- Le potentiel financier inclura désormais d'autres recettes qu'actuellement : les droits de mutation, la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) et la taxe sur les pylônes.
- Un mécanisme de lissage est prévu pour une mise en œuvre progressive des transferts que cette réforme génèrera inéluctablement.

Poursuite des réformes qui entraînent des pertes de recettes et d'autonomie des collectivités locales, et qui accroissent les incertitudes quant aux évolutions de recettes et de dépenses du secteur public local.

Le projet de loi de finances 2022 et ses impacts

Actuellement, la compensation représente 3,4% de la perte fiscale pour la commune :

- 275 937 € d'exonération pour les logements sociaux **mais seulement 9 404 €** de compensation perçue par la commune.

Jusqu'en 2020 la Ville percevait une taxe d'habitation (TH) pour ces logements.

Avec la suppression de la taxe d'habitation, la Ville ne percevra presque plus rien pour les nouveaux logements sociaux.

Les débats du projet de loi de finances (PLF) 2022 devraient amener le gouvernement à légiférer :

- Sur la mise en place d'une compensation sur les exonérations obligatoires de taxe foncière sur les propriétés bâties de 25 à 30 ans des logements sociaux, dont l'agrément serait attribué entre 2021 et 2026.
- Cette compensation serait versée pour une durée de 10 ans.

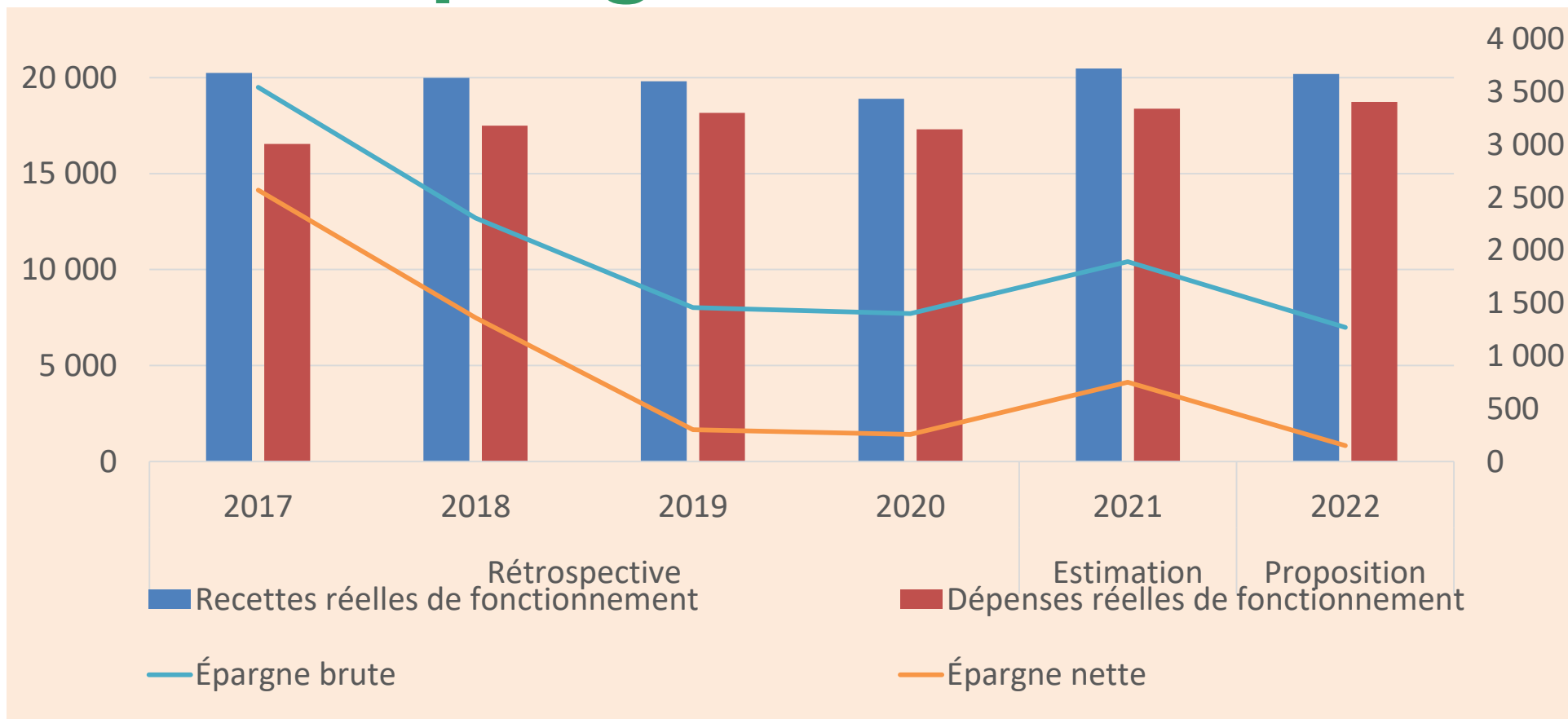
Cette compensation limitée à 10 ans, alors que l'exonération est de 25 à 30 ans, ne respecte pas « la promesse » de neutraliser les impacts de la suppression de la TH.

Les finances communales

En milliers d'euros TTC	Rétrospective				Estimation	Proposition
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produit des contributions directes	8 775	8 757	8 768	8 927	8 630	8 759
Fiscalité transférée	34	34	34	34	34	34
Fiscalité indirecte	6 100	5 995	6 553	6 372	6 962	6 998
Dotations	2 285	2 246	2 162	2 114	2 478	2 408
Autres recettes d'exploitation	3 049	2 950	2 293	1 455	2 372	1 888
Recettes réelles de fonctionnement	20 243	19 982	19 810	18 903	20 475	20 086

Charges à caractère général	3 285	3 789	3 885	3 259	4 100	4 300
Charges de personnel et frais assimilés	10 909	11 206	11 439	11 546	12 000	12 200
Autres charges de gestion courante	2 050	2 294	1 803	1 936	1 787	1 800
Intérêts de la dette	148	175	186	191	202	186
Autres dépenses de fonctionnement	159	37	853	379	291	244
Dépenses réelles de fonctionnement	16 551	17 501	18 166	17 311	18 380	18 730

L'épargne de la Ville



En milliers d'euros	Rétrospective				Estimation	Proposition
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes réelles de fonctionnement	20 243	19 982	19 810	18 903	20 475	20 086
Dépenses réelles de fonctionnement	16 551	17 501	18 166	17 311	18 380	18 730
Épargne brute	3 544	2 306	1 458	1 401	1 894	1 170
Épargne nette	2 571	1 361	302	258	751	150

L'endettement de la Ville

	2018	2019	2020	<i>Estimation 2021</i>	<i>Prévision 2022</i>
Encours au 31/12	12 937 420 €	13 772 078 €	12 628 640 €	11 514 157 €	10 394 396 €
Capital payé sur la période	954 327 €	1 165 342 €	1 143 438 €	1 114 483 €	1 119 761 €
Intérêts payés sur la période	195 227 €	205 191 €	195 505 €	201 735 €	185 374 €
Taux moyen au 31/12	1,61 %	1,63 %	1,64 %	1,65 %	1,68 %

Une dette parfaitement sécurisée :

tous les emprunts sont classés 1 A selon la charte de bonne conduite.

Une stratégie de gestion de dette au profit des taux historiquement bas :

65,60% de l'encours à taux fixe.

Les ratios d'endettement

	2018	2019	2020	<i>Estimation 2021</i>	<i>Prévision 2022</i>
Ratio de désendettement (en années)	5,56	6,33	8,07	10,65	10
Encours de dette en euros / habitant	611 €	652 €	614 €	563 €	507 €
Annuité en euros / habitant	55 €	65 €	65 €	64 €	64 €
Encours de dette / Recettes de fonctionnement (en %)	64,70 %	69,69 %	66,81 %	56,23 %	53,83 %

Les engagements pluriannuels de la Ville

AP/CP Agenda D'Accessibilité Programmée (votée)	TOTAL	Réalisations cumulées au 31/12/2020	Crédits inscrits 2021	Crédits prévus 2022	Reste-à-financer (exercices au delà de 2022)
	3 117 916,00 €	967 655,00 €	132 984,00 €	535 080,00 €	1 482 197,00 €
<i>actualisation</i>	<i>2 900 000,00 €</i>	<i>967 655,00 €</i>	<i>132 984,00 €</i>	<i>57 780,00 €</i>	<i>1 741 581,00 €</i>

AP/CP Projet Urbain (votée)	TOTAL	Réalisations cumulées au 31/12/2020	Crédits inscrits 2021	Crédits prévus 2022	Reste-à-financer (exercices au delà de 2022)
	15 300 000,00 €	8 455 326,00 €	1 000 000,00 €	5 844 674,00 €	0,00 €
<i>actualisation</i>	<i>15 300 000,00 €</i>	<i>8 455 326,00 €</i>	<i>1 000 000,00 €</i>	<i>5 000 000,00 €</i>	<i>844 674,00 €</i>

AP/CP Groupe scolaire Moulin d'Albon	TOTAL	Crédits prévus 2022	Reste-à-financer (exercices au delà de 2022)
<i>A venir</i>	<i>2 400 000,00 €</i>	<i>700 000,00 €</i>	<i>1 700 000,00 €</i>

Les effectifs

Année (au 31/12)	TITULAIRES				CONTRACTUELS (sur poste permanent)			
	Nbre agents Titulaires	Évolution	ETP Titulaires	Évolution	Nbre agents Contractuels	Évolution	ETP Contractuels	Évolution
2014	236	2,16%	226,8	2,56 %	53	-	47,31	9,54 %
2015	233	-1,27%	224,1	-1,19 %	36	-32,08 %	31,04	-34,39 %
2016	210	-9,87%	202,1	-9,82 %	29	-19,44 %	25,90	-16,56%
2017	209	-0,48 %	201,9	-0,10 %	26	-10,34 %	23,30	-10,04 %
2018	203	-2,87 %	196,3	-2,77 %	33	26,92 %	30,09	29,14 %
2019	210	3,45 %	202,2	3,01 %	27	-18,18 %	24,52	-18,51 %
2020	204	-2,86 %	196,14	-2,98 %	30	11,11 %	28,06	14,44 %
2021	204	-	196,50	0,18 %	24	-20,00 %	22,84	-18,60 %

En 2020, on constate une certaine stabilité des effectifs, d'autant plus que c'est une année qui a été fortement perturbée par la crise sanitaire et n'est pas représentative en termes d'activité.

La baisse du nombre de contractuels en 2021 s'explique principalement par la stagiatisation et la titularisation d'un certain nombre d'agents. Actuellement 11 agents sont en cours de stage, dont 5 qui étaient auparavant contractuels sur emploi permanent.

En 2021 et 2022, des recrutements ont été réalisés ou sont programmés, tels que la nomination d'un agent de police municipale supplémentaire.

Les dépenses RH

Évolution des dépenses inscrites au chapitre 012

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Estimation 2021	Estimation 2022
Charges de personnel et assimilées (chap.012)	11 960 060 €	12 250 276 €	10 836 644 €	10 908 769 €	11 206 149 €	11 439 010 €	11 545 605 €	12 000 000 €	12 200 000 €
soit une évolution de		2,43 %	-11,54 %	0,67 %	2,73 %	2,08 %	0,93 %	3,94 %	1,67 %
Chap 012 hors assurance statutaire	11 725 795 €	12 001 074 €	10 617 152 €	10 787 376 €	11 085 020 €	11 298 790 €	11 408 058 €	12 000 000 €	12 200 000 €

L'augmentation constatée en 2021 fait suite à la particularité de l'année 2020, marquée par les confinements et les élections municipales. En 2021, l'activité des services a repris presque normalement et certains recrutements prévus en 2020 et ont été reportés en 2021.

Egalement, 2021 correspond aussi à l'aboutissement de certains projets :

- nouvelle équipe Girodet qui a ainsi fonctionné en année complète en 2021,
- l'équipe de vidéoprotection mise en place à la police municipale,
- certaines activités ont aussi été internalisées, comme le désherbage.

Enfin, il ne faut pas oublier l'impact de la crise sanitaire qui perdure en 2021 et qui nécessite des moyens supplémentaires pour l'entretien des locaux et pour la surveillance des enfants, afin d'éviter le « brassage ».

En 2022, la prévision est aussi à la hausse, autour de 2%. Ceci s'explique principalement par le Glissement Vieillesse Technicité, mais aussi par la prise en compte de réformes nationales, avec la revalorisation annoncée de la catégorie C. Par ailleurs, la collectivité met l'accent sur certains secteurs, comme la sécurité, avec un agent de police municipale supplémentaire, ou encore sur le plan commerces, avec un poste de chargé du commerce. Toutefois, en parallèle, la collectivité a pour objectif de maîtriser la masse salariale pour préserver ses marges de manœuvre.

Les relations financières avec Valence Romans Agglo

1/ DÉVELOPPEMENT EN 2021 D'UNE DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

- Hausse du taux de taxe foncière de l'intercommunalité
- Pour une redistribution aux communes avec des critères de solidarité
- Adhésion de la Ville au service commun fiscalité

2/ PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

- Transfert à venir du Théâtre Le Rhône

UNE VILLE ENCORE PLUS DYNAMIQUE

S'engager pour une attractivité renforcée

1/ UNE VILLE EN DÉVELOPPEMENT

- Transformation du cœur de ville (voie Tony Garnier, Axe 7)
- Identification qualitative et valorisation paysagère de l'entrée Valence Nord
- Réalisation de la passerelle et de son belvédère à l'Île-Parc Girodet

2/ OFFRE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE ENRICHIE

- Réflexion pour la création d'une maison des associations
- Poursuite des évènements et animations en ville et à l'Île-Parc Girodet : Marché de Noël, Festival MusikàBourg, e-sport, Fêtes du Rhône..

3/ LES MOBILITÉS FACILITÉES

- Plan vélo
- Nouvelle passerelle modes doux (itinéraire ViaRhôna) grâce à un accès PMR fluide

5/ RÉNOVATION D'ÉCOLES (dans le respect du décret tertiaire)

- Rénovation énergétique du groupe scolaire du Moulin d'Albon et de l'école maternelle Germain Fraise

6/SOUTIEN AU COMMERCE POUR LE RENDRE PLUS DYNAMIQUE

- Poursuite du plan commerces

UNE VILLE ENCORE PLUS SÛRE

S'engager pour un cadre de vie plus apaisé

1/ LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE RENFORCÉE

- Une police municipale de proximité
- Maintien d'une brigade de nuit et de week-end (*d'avril à fin octobre*)
- Nouveaux quartiers labellisés « Citoyens vigilants »

2/ UN DÉPLOIEMENT EFFICIENT DES DISPOSITIFS

- Augmentation du nombre de caméras de vidéoprotection et acquisition de caméras chasseur
- Sécurisation des abords des écoles
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
- Collaboration renforcée avec la Police Nationale

UNE VILLE ENCORE PLUS ÉCOLOGIQUE

S'engager pour une ville agréable et durable

1/ UN PATRIMOINE VERT VALORISÉ

- Une ville à la campagne avec le poumon vert du Valentin
- Une ville d'eau avec de nombreux canaux
- Une multitude d'espaces verts
- Île-Parc Girodet : plantation réalisée de 3 000 arbres
- Parc de la Cartoucherie Bernard Piras en plein cœur de ville
- Label 2 Fleurs de « Villes et Villages Fleuris », volonté d'obtenir le label 3 Fleurs
- Opération façades

2/ VÉGÉTALISATION POUR DÉMINÉRALISER

- Création d'îlots de fraîcheur
- Projet de végétalisation de cours d'écoles
- Construction et/ou réhabilitation des bâtiments conformes aux nouvelles normes environnementales

UNE VILLE ENCORE PLUS ÉCOLOGIQUE

S'engager pour une ville agréable et durable

3/ DES AMÉNAGEMENTS RAISONNÉS

- Les dimensions environnementales et architecturales, des priorités dans les projets de construction
- Des travaux de voirie repensés
- Intensification de la production d'énergie verte
- Optimisation accrue de l'installation de panneaux photovoltaïques
- Veille sur les innovations environnementales

4/ LES BOURCAINS ASSOCIÉS

- Sensibilisation du jeune public à la démarche écologique
- Sensibilisation des Bourcains à la biodiversité (Ligue de Protection des Oiseaux – LPO)

UNE VILLE ENCORE PLUS SOLIDAIRE

S'engager pour accompagner les Bourcains au quotidien

1/NOTRE PRIORITÉ : AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT

- Maison du Pouvoir d'Achat (mutuelle communale négociée, achats groupés d'énergie verte, assurance santé animal de compagnie...)

2/ UN ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

- Construction du centre de santé polyvalent (médecins généralistes salariés du centre de soins)
- Développement de la téléconsultation
- Intégration de Bourg-lès-Valence dans la CTPS (Communauté professionnelle territoriale de santé)

3/ ACCOMPAGNEMENT DES BOURCAINS VERS L'EMPLOI

- Cellule emploi renforcée
- Organisation de « job dating » en mairie et en entreprises
- Accompagnement des entreprises dans leurs recrutements

4/ ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE VERS LA CITOYENNETÉ

- Poursuite du Conseil Municipal des Jeunes

UNE VILLE ENCORE PLUS SOLIDAIRE

S'engager pour accompagner les Bourcains au quotidien

5/ SOLIDARITÉ AVEC LES SENIORS

- Accompagnement pour le bien vieillir
- Renouvellement des événements conviviaux pour les seniors : spectacles, repas, voyages, thés dansants...

6/ ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES

- Poursuite de l'Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP)
- Formation des agents d'accueil municipaux au langage des signes

6/ BIEN-VIVRE EN VILLE AVEC SON ANIMAL

- Actions de sensibilisation auprès des propriétaires d'animaux
- Création de caniparcs
- Mise en place de Chatipis – prévention et stérilisation des chats errants

UNE VILLE ENCORE PLUS HUMAINE

S'engager pour un service public au plus près de la population

1/ UNE ADMINISTRATION MODERNE, DYNAMIQUE, DÉCLOISONNÉE

- Guichet unique
- Déploiement d'une organisation en mode projet

2/ PARTICIPATION CITOYENNE ET DIALOGUE AVEC LES BOURCAINS

- Une équipe municipale à l'écoute de tous (permanences, réunions de concertation, démocratie participative...)

3/ ÉGALITÉ ET RESPECT FEMMES-HOMMES

- Actions contre les violences faites aux femmes